



Le 31 mai 2008

Le très honorable Stephen Harper  
Premier ministre du Canada  
Cabinet du Premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A2

Monsieur le premier ministre,

Nous vous écrivons au nom d'un million d'enfants et de jeunes qui vivent dans la pauvreté au Canada. Bien que nous vivions dans un pays riche et que nous ayons connu des taux de croissance économique élevés au cours des dernières années, nous n'avons toujours pas réussi à nous doter de stratégies susceptibles d'apporter le soutien dont ont désespérément besoin nos citoyens les plus jeunes et vulnérables.

En 1989, la Chambre des communes, forte de l'appui de tous les partis, a résolu à l'unanimité d'éliminer la pauvreté des enfants au Canada avant l'an 2000. Nous sommes désormais en 2008 et le rapport de la Campagne 2000 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada révèle que le taux de pauvreté – calculé selon le revenu après impôt – s'élève toujours à 11,7 %, c'est-à-dire le même taux en vigueur qu'en 1989.

En 2007, le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement demandait à la D<sup>re</sup> Kellie Leitch de lui faire rapport sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. Même si son rapport *Vers de nouveaux sommets* porte sur la santé, celle-ci signale que la pauvreté est au « nombre des déterminants sociaux » et souligne qu'il existe une corrélation significative entre la pauvreté et les problèmes de santé des enfants.

Dans son rapport, la D<sup>re</sup> Leitch rappelle aussi que le Canada a le potentiel et la capacité de constituer, du point de vue de la santé, le meilleur milieu du monde pour la croissance des enfants. Toutefois, selon une étude réalisée par le Centre de recherches Innocenti de l'UNICEF, le Canada arrive au 12<sup>e</sup> rang parmi les 29 pays industrialisés au classement du bien-être des enfants.

En 1991, le Canada a ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* et s'est engagé à reconnaître « le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. » Dans son rapport rendu public en avril 2007 *Les enfants : des citoyens sans voix*, le comité permanent du Sénat sur les droits de la personne a souligné que « les gouvernements fédéraux qui se sont succédé n'ont pas tenu les promesses faites au moment de la

ratification. » Le rapport précise : « Sur le terrain, les droits des enfants sont écartés et même violés dans toutes sortes de situations – il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil au dossier de la pauvreté chez les enfants ou à la situation des enfants autochtones ou ayant des besoins spéciaux. »

Il faut que notre prochaine génération soit bien éduquée et prête à répondre aux défis importants qui confrontent notre pays alors que les « *baby boomers* » prennent leur retraite et que nous assistons au vieillissement de la population. Nous n'avons pas les moyens de laisser pour compte des centaines de milliers d'enfants. Des recherches ont aussi démontré que chaque dollar investi pendant la petite enfance se traduit par des économies de trois à dix-huit dollars plus tard. Il est urgent de venir à bout du problème de la pauvreté infantile, c'est un impératif moral et économique.

Au Canada, nous avons beaucoup parlé du problème de la pauvreté mais nous ne nous sommes pas engagés à fixer des cibles de réduction de la pauvreté mesurables, des échéanciers clairs et à allouer les ressources nécessaires. Une nouvelle façon de faire s'impose. Nous vous mettons au défi en tant que leader du Canada de donner suite aux promesses faites à nos enfants afin qu'ils constituent un groupe de citoyens forts et efficaces capables d'assurer notre avenir collectif.

Il existe de nombreux rapports qui tracent des chemins précis pour s'attaquer au problème de la pauvreté infantile. C'est la volonté politique de développer et mettre en oeuvre un programme durable et à long terme qui semble faire défaut.

La création du poste de commissaire aux enfants au niveau fédéral constituerait un pas dans cette direction. Ce commissaire indépendant pourrait assurer le leadership et veiller au développement et à la mise en oeuvre d'initiatives ayant pour objet d'éradiquer la pauvreté infantile. Nous vous invitons à créer ce poste et ainsi placer le Canada au rang des leaders sur le plan du bien-être et du développement de nos enfants.

Aujourd'hui, un enfant ou un jeune sur six vit dans la pauvreté au Canada. C'est inadmissible. Il faut faire de la pauvreté infantile une priorité. L'avenir de nos enfants et du pays en dépend.

Monsieur le premier ministre, nous vous exhortons à mettre en oeuvre le plan stratégique tant attendu qui permettra à tous les enfants de devenir des citoyens qui contribuent et participent pleinement à l'avenir de leur pays.

Au nom des 1,13 millions d'enfants qui vivent dans la pauvreté, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos propositions.

Veillez agréer, Monsieur le premier ministre, nos salutations distinguées.

Le Conseil des défenseurs des droits des enfants et des jeunes du Canada

c.c. Le leader de l'Opposition, l'Honorable Stéphane Dion  
Le leader du Nouveau Parti démocratique, Monsieur Jack Layton  
Le leader du Bloc Québécois, Monsieur Gilles Duceppe